

Nouvelles des aires protégées d'Afrique

#143, juillet 2020 — www.papaco.org/fr



Edito

Geoffroy Mauvais,
Coordinateur du Papaco

CHANGER CE QUI PEUT L'ÊTRE

On entend tous les jours que « le monde ne sera plus comme avant », que la crise mondiale engendrée par le COVID 19 nous permet de réfléchir à nos erreurs et que nous allons repartir d'un nouveau pied. Les publications scientifiques, les articles de presse, les éditoriaux foisonnent et apportent différents éclairages sur ce que devrait ou pourrait être ce nouveau monde. Dans les faits, on constate bien peu de changements, pour le moment du moins.

Rappelons-nous les propos d'Antonio Gramsci, en 1929, depuis la prison où le régime fasciste l'avait isolé : *je suis pessimiste par raison et optimiste par volonté*. Acceptons donc que du pire peut sortir le meilleur, surtout si on le veut vraiment. Dans cet état d'esprit, l'équipe du Papaco, aidée par ses amis dans les différents réseaux sociaux du programme, au sein de la communauté de nos MOOC etc., a réfléchi à quelques propositions pour aider les aires protégées d'Afrique. Histoire de participer au débat collectif et d'apporter notre petite pierre à un effort qui promet d'être immense. Cette NAPA reprend donc certaines de nos idées, celles dont nous estimons qu'elles sont suffisamment pratiques pour nous extraire du domaine des vœux pieux. Chacun les jugera à l'aune de ses propres critères ; elles sont présentées ici en toute bonne foi et même si elles ne prétendent pas tout régler, et de loin, elles pourraient modestement contribuer à faire que le monde de demain soit un peu moins sombre que celui d'hier, pour la nature du moins. En résumé, nous avons évoqué :

- L'urgence de ramener l'éthique au cœur de nos comportements de naturalistes. Le compromis n'est pas la compromission, la défense de principes simples n'est pas passée de mode ; il faut en finir avec les lobbies insidieux et les partenariats toxiques qui brouillent l'identité de la

conservation au nom d'une « realpolitik » qu'on espère enterrée avec le virus. Tous les secteurs, tous les acteurs de la conservation sont concernés, y compris les grandes organisations qui s'en réclament.

- La nécessité d'améliorer pour de bon les règles de gouvernance des aires protégées pour que les droits de tous soient enfin réellement respectés et qu'on évolue de la gestion conflictuelle faussement participative à la collaboration constructive. Il n'est pas toujours utile que chacun ait son mot, mais il est toujours souhaitable que chacun puisse l'avoir.
- Le besoin de passer de l'approche par projet à celle par résultats pour en finir avec les promesses jamais tenues et promouvoir ceux qui font réellement ce qu'ils annoncent et produisent des impacts tangibles et mesurables, au-delà des rapports d'évaluation sans lendemain. Consacrer l'énergie à agir et non pas simplement y penser.
- La promotion de la formation de tous les acteurs dans et autour des aires protégées afin que le niveau de tout cet « écosystème » progresse suffisamment pour que des décisions raisonnées soient désormais prises ensemble et non plus par une poignée d'individus peut-être plus compétents mais pas toujours plus inspirés ou plus honnêtes.
- Enfin, l'intérêt de développer de nouveaux modes de partage et de circulation de l'information puisqu'on le voit trop souvent, ceux qui en ont besoin en Afrique n'y ont pas accès de façon satisfaisante. Les changements actuels dans les technologies et les médias ouvrent de vastes possibilités pour y parvenir.

Ce ne sont là que quelques réflexions de bon sens mais dont la mise en œuvre pourrait répondre aux difficultés que nous affrontons pour faire progresser nos AP et qui dépassent souvent le seul domaine technique. Assurément, à l'échelle du Papaco, nous tâcherons de les promouvoir. •

Les formations du PAPACO

FORMATIONS EN LIGNE (MOOC)

- Inscriptions fermées -

Les inscriptions sont fermées depuis le 1er juillet. Si vous êtes inscrit, vous avez jusqu'au 19 juillet pour terminer les MOOC. Mais ne vous précipitez pas, assurez-vous d'avoir bien compris le cours avant de passer aux examens.

La prochaine session sera du 14 septembre au 13 décembre.

Si vous avez obtenu une moyenne supérieure à 75% aux MOOC et que vous souhaitez recevoir votre attestation de réussite, envoyez un mail à moocs@papaco.org (de préférence avec l'adresse que vous avez utilisé pour vous inscrire aux MOOC).

PLUS D'INFORMATION : mooc-conservation.org



MOOC
conservation

CERTIFICAT EN LIGNE

- Succès du premier Certificat -

Le premier examen pour le certificat en ligne en Conservation des aires protégées a eu lieu le 18 juin. Le certificat est octroyé par l'université Senghor.

De quoi s'agit-il ? Les étudiants ayant validé tous les MOOC du PAPACO et l'un des trois MOOC de l'IFDD (Objectifs de Développement durable, Droit et protection de l'environnement, Économie et gestion de l'environnement et des ressources naturelles) passent un examen regroupant tous les sujets. S'ils réussissent, ils reçoivent un certificat en Conservation des aires protégées.

Le prochain examen aura lieu lors de la prochaine session des MOOC, nous lancerons l'appel à candidatures prochainement.

- Cérémonie de clôture DU -

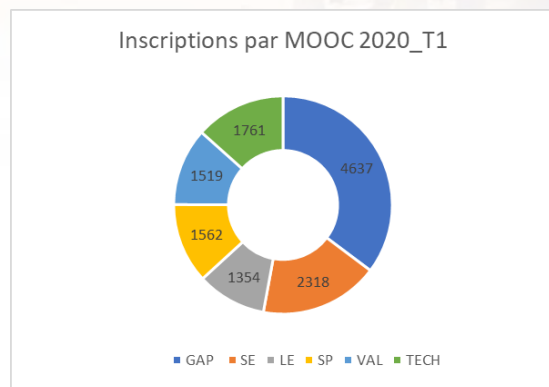
Vous avez suivi le rapatriement de nos étudiants de DU (Diplôme d'université) du Burkina Faso à cause de Covid-19. Comme vous le savez aussi, nous nous sommes adaptés pour permettre à ces étudiants de terminer leur formation à distance. Bonne nouvelle, ils ont tous réussi, et ont pu participer à la cérémonie virtuelle de clôture pour célébrer leurs exploits et la fin d'un DU un peu hors du commun. Félicitations à tous pour votre travail et votre adaptabilité !

LA PREMIÈRE SESSION DES MOOC 2020 EN QUELQUES CHIFFRES

Une 11e session des MOOC du Papaco a été organisée de février à juillet 2020. Au total, plus de 13 000 étudiants ont participé à cette session, un record puisque la moyenne de participation par session depuis 2018 s'élève à 6 000 inscriptions.

Avec 4 600 inscriptions le MOOC « gestion des aires protégées » est une fois de plus le MOOC le plus populaire de la sélection. Il est suivi du MOOC « Suivi écologique » (2 300 inscriptions) et du MOOC « Nouvelles technologies » (1800 inscriptions) tandis que les MOOC « Conservation des espèces », « Application des lois » et « Valorisation des ressources » comptabilisent chacun entre 1 400 et 1 600 inscriptions.

Les données sur le taux de réussite ne sont pas encore finales à ce stade car les participants demandent en général leurs attestations une fois la session close mais à la fin du mois de juin près de 1 000 attestations avaient déjà été délivrées par l'équipe du Papaco.



TÉMOIGNAGE D'ÉTUDIANTS

LILA-LAME, GABON



« Je me nomme Lila-Lame LIBAMA, je suis une étudiante gabonaise en master 2 en gestion des aires protégées et en développement durable. Le cours sur le développement durable a soulevé en moi plusieurs questionnements sur l'environnement plus particulièrement sur la conservation de ce dernier.

C'est à partir de là que j'ai entendu parler des aires protégées pour la première fois je pensais avant que les aires protégées étaient simplement des parcs nationaux comme au Gabon nous en avons 12 qui couvrent plus de 11% du territoire. J'ai ainsi commencé à faire des recherches sur la conservation ce qui m'a conduit à la découverte des aires protégées, dans mes recherches j'ai constaté que plusieurs responsables travaillant dans le domaine de la conservation n'avaient pas de l'expérience dans la conservation beaucoup d'entre eux occupaient des postes opposés et ont été mutés dans la direction de la faune sauvage et des aires protégées sans avoir reçu de formation préalable.

C'est dans cette quête de réponse que je suis tombé sur une publication de l'UICN sur les cours en ligne gratuits sur les aires protégées. Très vite j'ai été impressionné par la qualité des cours qui étaient à la fois simples, clairs, intéressants et enrichissants. Au début je comptais faire juste un seul cours mais j'ai été tellement captivé que ma motivation n'a fait qu'augmenter que j'ai fini par faire tous les MOOC et je tiens à préciser que tous les cours sont importants et complémentaires je conseille vraiment à tous de les faire tous.

En effet, j'ai eu l'honneur de participer à votre formation en ligne sur les aires protégées qui s'est tenue durant ces 5 derniers mois. Cette formation enrichissante m'a permis d'acquérir de nouvelles connaissances, et de me familiariser dans le domaine de la conservation et ainsi consolider ma passion dans ce domaine. Ces connaissances apprises

sont très précieuses pour la réalisation de mes projets professionnels futurs. Aussi ces cours m'ont donné envie de persévérer dans ce métier pour lequel vous m'avez donné le plus grand respect.

Je tiens à remercier toute l'équipe devant et derrière la scène (chef de projet, les coordinateurs, les scientifiques, chercheurs, gardes, cameraman, producteur, les présentateurs etc.) pour le temps, la qualité de votre travail, pour la clarté de vos cours et la passion que vous transmettez merci encore pour le travail formidable que vous êtes.

CAMARA ISMAËL, GUINÉE-CONAKRY



« Je suis Camara Ismaël ingénieur des Eaux et Forêts Environnement de l'Institut supérieur agronomique et vétérinaire de Valéry Giscard d'Estaing de Faranah depuis 2014, réside en République de Guinée, capitale Conakry, à la quête d'emploi et toujours à la recherche de formations de perfectionnement.

Le MOOC sur les aires protégées m'intéresse particulièrement parce que je tiens à approfondir et améliorer mes connaissances dans le domaine de l'environnement et toutes ses composantes, y compris ses interactions, ses valeurs écologiques, socio-économiques, politiques et culturelles et l'utilisation rationnelle et durable des ressources naturelles.

Je pense que ces cours sont techniquement bien élaborés avec des conditions et règles très rigoureusement établies. Ainsi les attestations acquises ont une valeur authentique qui vont me permettre d'enrichir mon curriculum vitae, de prouver mes compétences et capacités professionnelles afin d'être compétitif sur le marché de l'emploi partout où le besoin se ferait sentir.

Bref, je souhaite saisir toutes les opportunités offertes par le MOOC et j'invite tous les désireux du savoir d'y profiter autant de la plateforme MOOC et à suivre les cours à priori. »

Le futur des AP africaines

INTRODUCTION

Ce document présente quelques idées que l'équipe du Papaco voudrait mettre en avant pour tenter d'améliorer l'avenir des aires protégées africaines. Il ne s'agit pas de couvrir tous les sujets, mais de participer au débat, très productif, en cours pendant la crise du COVID 19 et de présenter succinctement quelques pistes possibles et concrètes pour assurer une conservation plus efficiente de ces territoires, dans le futur. Nous avons volontairement choisi quelques aspects qui nous paraissent moins discutés et pourtant sont essentiels.

1. ÉTHIQUE ET GOUVERNANCE

Replacer l'éthique au cœur du monde de la conservation

Ethique : par définition, l'éthique concerne l'ensemble des conceptions morales d'un système ou d'un groupe.

Gouvernance : la gouvernance se rapporte au processus de prise de décision au sein d'une structure. Ainsi contrairement à l'éthique qui s'intéresse uniquement aux concepts et fondements moraux, la gouvernance s'attache à la mise en œuvre de ces principes éthiques par la mise en place d'un système de prise de décision adapté.

Il est essentiel de s'assurer que les intentions de tous les acteurs impliqués dans « le monde » de la conservation de la nature, bien public mondial par excellence, sont altruistes et poursuivent effectivement un objectif de préservation de l'environnement. Force est pourtant de constater qu'un certain déséquilibre existe entre ces acteurs : la voix de ceux qui ont des budgets plus conséquents, des lobbies organisés, des courants de pensée érigés en dogmes... couvre celle, plus fluette mais tout autant légitime, d'acteurs modestes mais parfois plus sincères.

Pour s'assurer que la conservation des aires protégées africaines reste bien au cœur des objectifs de ceux qui s'en réclament (Etats, donateurs, secteur privé, ONG, société

civile, etc.), il convient d'identifier clairement les bénéfices attendus de leur intervention et de s'assurer que ces derniers ne sont pas secondaires à d'autres actions, parfois antagonistes de la conservation. Il est permis de ne pas faire de conservation mais il n'est pas acceptable de faire semblant d'en faire pour en retirer des avantages indus.

Parallèlement, les petites organisations de conservation, acteurs discrets mais constituant la base traditionnelle (parfois historique) de la conservation dans de nombreux pays, doivent être systématiquement incitées à mieux faire entendre leur voix (par exemple au travers d'organisations plus larges comme l'UICN) pour assurer la diversité des approches et le respect des règles d'éthique appliquées à tous, de façon, transparente. Beaucoup de bailleurs ou d'appuis techniques des acteurs de terrain de la conservation prescrivent des solutions au lieu d'écouter et d'accompagner ces acteurs dans leur travail.

“

Les AP varient en fonction des régions en Afrique, et une réponse doit être apportée après des diagnostics annuels. Toujours est-il que la population locale doit être au centre de toute ingénierie ou politique.

- Cédric, Cameroun

Une piste pour progresser serait de développer une charte éthique qui décrirait les objectifs et les principes de transparence, d'intégrité, et d'engagement que chaque signataire s'engage à respecter, ainsi que les modalités de suivi et de contrôle mis en place pour vérifier la véracité de cet engagement pour la conservation. Cela permettrait de pouvoir identifier plus facilement quels acteurs sont effectivement impliqués dans la conservation de ceux qui s'en revendiquent sans pour autant y participer, et finalement de s'assurer que les moyens dédiés à la conservation vont bien à ceux qui les méritent.



© Emmanuel Ramos

Développer une gouvernance plus solide et plus juste

L'UICN définit 4 types de gouvernance possibles pour les AP : 3 d'entre eux correspondent à des systèmes où le pouvoir de décision incombe préférentiellement à un acteur unique : étatique, privé ou communautaire. Dans certains cas, il est possible de mélanger ces acteurs et l'on parle alors de gouvernance partagée, qui permet de distribuer le processus de décision entre eux.

L'avantage de la gouvernance partagée réside dans le fait qu'elle permet de tempérer les éventuels excès des uns ou des autres. Lorsque des fonds extérieurs sont engagés, par exemple, souvent pour des montants importants, le risque est grand que leur emploi ne soit pas conforme aux meilleures pratiques si la décision de leur utilisation réside dans les mains d'un unique décisionnaire, quel qu'il soit. Il y a de fortes chances que ces montants ne produisent alors pas le meilleur impact voire qu'ils soient utilisés au détriment des autres acteurs et qu'ils mettent en péril la durabilité de la conservation en hypertrophiant de façon artificielle la place ou le rôle du bénéficiaire au détriment des autres.

Lorsque cela a du sens (c'est-à-dire dans tous les cas où la gouvernance a de bonnes raisons de reposer sur plusieurs partenaires), et en particulier dans le cas de financements externes, publics ou privés, attribués aux aires protégées, il faut promouvoir cette gouvernance partagée. N'octroyer des fonds qu'aux territoires qui mélangent effectivement les acteurs publics (centraux ou décentralisés), privés (acteurs du tissu économique local ou national) et la société civile (communautés, riverains, associations locales ou nationales, secteur de la recherche ou autres) concernés. Cela

“

Il faut faire un état des efforts de la conservation [...]. Que chaque pays élabore un document de diagnostic de la situation des AP pour voir où se situe le problème, les failles... Sur la base de ces résultats, on pourra améliorer la gouvernance et la gestion des AP tout en pensant à une gestion adaptative qui implique davantage les populations locales, les femmes et les jeunes dans la prise de décision et dans la mise en œuvre des actions de gestion.

- Oumy, Sénégal

permettra d'éviter ou de limiter les dérives (détournement, corruption, mauvaise utilisation des fonds, injustices, maltraitance des uns par les autres...). Cela rendra aussi le besoin de contrôle externe moindre puisque le suivi interne sera renforcé. Enfin, cela induit que les conflits éventuels entre les différents acteurs peuvent être discutés en amont ou que les crises qui apparaissent trouvent une solution.

Il existe des outils permettant de comprendre et de mesurer l'implication effective des différentes parties prenantes dans le processus de décision. Les jeux de pouvoirs entre acteurs d'un même groupe ou entre différents types d'acteurs sont spécifiques à chaque contexte et nécessitent l'éclairage d'études indépendantes. Il faut donc que le monde de la conservation s'ouvre à d'autres disciplines du domaine de l'anthropologie, pour accompagner sa nécessaire mutation vers des modes de gouvernance enfin plus justes, plus efficaces et plus durables.

2. DES PAROLES AUX ACTES

Privilégier les résultats

La discussion a sa place, mais elle ne doit pas paralyser l'action. Même quand elle débouche sur des décisions, celles-ci ne se transforment que rarement en action. Encore moins en résultats voire en impacts. Compromis et diplomatie ne doivent pas se confondre avec compromission et procrastination.

Le financement extérieur des AP en Afrique, hormis pour quelques pays plus avancés, repose le plus souvent sur des projets de donateurs bi ou multilatéraux (privés ou publics, en général étrangers). La préparation de ces projets nécessite un investissement considérable (en temps, moyens humains et financements) au détriment de l'investissement productif. Elle exclut de fait de nombreux acteurs à même de réaliser un bon travail mais peu agile en matière de rédaction de cadres logiques. Elle requiert la mise en place de procédures et méthodes de contrôle de plus en plus sophistiquées dont la mise en œuvre finit par consommer la plus grande partie de l'énergie de l'équipe en charge du projet. Malgré (ou à cause de) tout cela, les projets atteignent rarement leurs objectifs et nécessitent des phases répétitives tout aussi complexes à développer, rarement lancées à temps et aboutissant généralement au même résultat tandis que le promoteur du projet n'est finalement pas sanctionné pour ses manquements, ni promu pour ses succès, le cas échéant.

Changer de logique, c'est financer les actions de conservation sur la base des résultats obtenus plutôt. Cela nécessite simplement : i) de dresser l'état des lieux de la conservation des aires protégées dans chaque pays selon une grille commune d'indicateurs simples à suivre puis ii) de s'entendre sur les résultats espérés (et donc finançables) et les modalités de leur mesure (qui s'intéressera aux indicateurs retenus dans l'état des lieux), laissant ensuite à l'opérateur le choix dans les pratiques à développer et la méthodologie à suivre. Le financement devient sans risque pour le bailleur ce qui allège l'instruction et le suivi. Le risque est porté par le promoteur ce qui le rend plus responsable donc motivé et fera disparaître mécaniquement les incapables. Les gaps de financement disparaissent, chaque résultat étant directement récompensé et permettant de préparer et de se concentrer sur le suivant. Un fonds global de « préfinancement » pourrait être mis en place (sous forme de prêt à taux 0 ?), garanti par un ou des gros bailleurs multilatéraux (comme le GEF) afin de permettre aux structures nécessitant un apport initial de pouvoir s'engager dans la réalisation, sans toutefois pouvoir

perdurer si les résultats ne sont pas au rendez-vous. Il pourrait couvrir également les échecs clairement imputables à un contexte devenu défavorable et indépendant de l'intervention du promoteur, sous une forme « d'assurance » à la mise en œuvre.

3. LA CAPACITATION DES ACTEURS

Former *massivement* l'ensemble des acteurs impliqués dans la gestion des aires protégées

Le manque de compétences est souvent pointé du doigt comme une des causes des échecs de la conservation en Afrique. Beaucoup de formations ont été mises en place et ont abouti au développement d'une « élite » ayant effectivement un certain savoir-faire de la gestion des AP (privées ou publiques). Ce groupe est devenu central dans la prise de décision et fait l'interface entre le monde des AP et leurs partenaires (public, utilisateurs, financeurs, autres conservateurs...). En même temps, une grande partie du personnel travaillant dans ou avec les AP reste dénué du savoir essentiel lui permettant de participer aux décisions qui sont donc prises sans elle.

“ Les gestionnaires des AP ne sont pas outillés pour la gestion de l'écotourisme. C'est souvent de l'amateurisme. Il est bon de confier la conservation au gestionnaire et la gestion touristique au professionnels du tourisme. Gérer l'écotourisme dans une AP requiert de la compétence.

- Kouadio, Côte d'Ivoire

Il faut assurer la formation de base de l'ensemble des acteurs de la gestion des AP afin qu'un socle commun de savoir se mette en place, permettant une compréhension globale des décisions prises. Cela permet d'assurer que chacun peut mieux participer à l'ensemble des actions qui sont conduites, les évaluer, éventuellement les remettre en cause et ainsi renforcer leur crédibilité et leur durabilité. Il ne s'agit donc pas simplement de renforcer les compétences de certains, mais bien d'améliorer le niveau de tous pour que l'ensemble du fonctionnement des AP progresse, en connaissance de cause. Actuellement, les formations à distance semblent les seules à même de fournir ce socle commun.

Mais en plus de l'acquisition de compétences, la reconnaissance de cet apprentissage est importante, à la fois pour les apprenants qui souhaitent faire valoir leur qualification et pour les employeurs qui doivent pouvoir comprendre la valeur des personnes qu'ils recrutent. Les formations doivent donc inclure (au minimum) une attestation voire un diplôme et également clarifier et officialiser la valeur et les équivalences de ces diplômes dans les pays où ils pourraient être utilisés.

Enfin, la plupart des formations se concentrent autour de compétences spécialisées (« Hard skills »), qui sont généralement liées à des connaissances, des outils ou des techniques professionnelles relativement faciles à observer, quantifier et mesurer. Or, pour travailler efficacement, un employé doit aussi avoir des « compétences générales » ou « qualités relationnelles » (« Soft skills ») qui désignent l'ensemble de nos comportements sociaux, de communication et d'autogestion. Il faut donc ouvrir ces champs de compétences et s'assurer que les acteurs des AP acquièrent non seulement les compétences spécialisées indispensables, mais aussi qu'ils savent mieux travailler, en équipe, diriger, déléguer, etc.

4. LE PARTAGE DES CONNAISSANCES

Une gestion efficace des AP repose sur des données et des informations fiables. Il existe maintenant de nombreuses bases de données, rapport d'études, publications, guides... sur les aires protégées d'Afrique pour aider les gestionnaires mais il n'est pas toujours évident d'accéder à ces documents, d'en prendre connaissance ou de les comprendre.

Pour répondre à ces problèmes, il faut organiser l'accès à l'information en s'assurant qu'une base de données simple d'utilisation permet de trouver facilement les informations essentielles. Cela requiert donc de les trier, de les hiérarchiser avant de mettre en place une banque de données volontairement limitée pour en maintenir la lisibilité. Et bien sûr d'en assurer la mise à jour permanente. Ce faisant, l'information deviendrait plus accessible à tous, y

“

D'abord, il faut revoir le mode de gestion appliqué dans nos AP. En effet, chaque catégorie d'AP a un mode de gestion bien déterminé, mais dans certains pays d'Afrique cela n'est pas respecté. Pour améliorer la gouvernance au sein des aires protégées d'Afrique, nous avons besoin de cadres compétents et bien formés.

- Adama, Mauritanie

compris les « influenceurs externes » (consultants, bailleurs, ONG...) qui pourraient ainsi améliorer la qualité de leurs décisions.

En parallèle, il faut développer de nouveaux formats pour les ressources les plus importantes sous forme de résumés interactifs, support multimédias qui pourront être accessibles et diffusés à grande échelle au travers des nombreux canaux que les technologies modernes nous offrent. Beaucoup de documents ne sont pas lus mais pourraient être vus s'ils sont traduits en format vidéo, ce qui permettra d'alimenter les discussions et les partages sur les réseaux sociaux.

Le partage des connaissances passe aussi par le brassage des acteurs. Beaucoup d'étudiants (en présentiel ou à distance), de chercheurs... ne se rendent pas, ou pas assez, dans les aires protégées au cours de leurs études. Cela nuit à la qualité de leur apprentissage mais prive aussi les acteurs locaux de possibles innovations. Or les aires protégées doivent devenir un atelier de développement socio-écologique où les solutions pratiques s'inventent pour allier conservation et progrès social. Il faut donc s'assurer qu'elles s'ouvrent largement aux autres secteurs (recherche, éducation, agriculture, élevage, tourisme...) pour favoriser les échanges et un enrichissement mutuels des savoirs. Cela aussi pourrait être une condition liée à certains financements. • [Lisez le point de vue de nos étudiants dans cette publication Facebook.](#)

Les aires protégées et Covid-19

LA CONSERVATION DE LA NATURE EN TEMPS DE CRISE, UN RAPPORT DE LA COMMISSION MONDIALE DES AIRES PROTÉGÉES (CMAP)

La pandémie de Covid-19 accentue les menaces pour la biodiversité et les aires protégées. La santé des êtres humains, des animaux et des écosystèmes est liée. Les frontières agricoles toujours plus floues, et l'intrusion humaine dans les aires naturelles pour l'exploitation forestière, l'exploitation minière ou autre, ont provoqué la perte d'habitats, la fragmentation des milieux, et un contact plus fréquent entre l'homme et la nature sauvage, ainsi que l'exploitation accrue d'animaux sauvages pour leur commercialisation. Tout cela génère la propagation de maladies de populations animales vers les hommes, qui eux ne sont pas aptes (ou peu) à y résister. Après SARS-CoV, MERS-CoV et Ebola, le Covid-19 s'ajoute à cette liste de pandémies zoonotiques ; elle n'en est que la plus récente mais aussi la plus répandue.

Les aires protégées et conservées sont essentielles au maintien d'écosystèmes sains et à la protection d'habitats naturels et d'espèces sauvages. Aujourd'hui, les aires protégées terrestres couvrent plus de 15% de la surface de la terre. Toutefois, et bien qu'importantes, les AP n'affectent pas simplement la faune sauvage et la biodiversité. Lorsqu'elles sont gérées et gouvernées efficacement, les AP sont propices à la santé et au bien-être des hommes, contribuant ainsi à la sécurité alimentaire et hydrique, à la réduction des risques de catastrophes, à l'atténuation et à l'adaptation aux changements climatiques, mais aussi à la subsistance de populations locales.

La pandémie a des effets immédiats mais également à long terme sur les aires protégées et conservées. Dans de nombreux pays, elle a d'ores et déjà mené à la fermeture de parcs et d'AP, ce qui a eu diverses répercussions :

- Le renvoi de personnel du parc (licencié ou en isolement à domicile). De nombreux parcs ont dû réduire les tâches du personnel. Mais étant donné que le niveau du personnel est un aspect clé de l'efficacité d'une AP, ces mesures peuvent avoir des répercussions sérieuses sur la conservation d'habitats et d'espèces particuliers.
- La fermeture d'AP au tourisme et aux activités récréatives. De nombreuses AP sont fermées aux visiteurs. Par exemple, l'accès aux sites du Patrimoine mondial a fermé dans 72% des 167 pays dans lesquels des biens sont listés. Malgré tout, les patrouilles anti-braconnage, le suivi et les interventions d'urgence peuvent poursuivre.
- Des aires de conservation de gorilles et d'autres

populations de grands singes ont été fermées, de peur que le virus n'infecte ces espèces charismatiques menacées.

- La suspension de programmes de gestion et de restauration d'AP, y compris la gestion des feux, le contrôle des espèces envahissantes et la réintroduction d'espèces. En Australie, les efforts visant à restaurer les habitats détruits lors des incendies sont suspendus.
- La réduction des revenus du tourisme et la coupe budgétaire des opérations des parcs. Ceci peut être particulièrement compliqué pour les AP privées et communautaires. Par exemple, dans le Mara Nabisco (une Conservancy kenyane), les revenus générés par le tourisme permettaient de couvrir les salaires de 40 rangers. De même, la fermeture d'entreprises touristiques locales a provoqué la perte d'emploi et de moyens de subsistance de plus de 600 familles Masai.
- Dans certaines parties du monde, la suspension des patrouilles est généralisée. En conséquence, des activités pouvant porter atteinte à l'environnement se répandent, notamment l'empiètement agricole, l'exploitation forestière illégale et le braconnage. Des rapports ont été publiés, faisant état de la hausse du braconnage et de l'extraction illégale des ressources dans des pays comme le Cambodge, l'Inde, l'Afrique du Sud et le Botswana. Le tout serait lié à la perte de moyens de subsistance des populations rurales, et la moindre capacité d'organiser des patrouilles et du travail de terrain par le personnel de contrôle.

Au fur et à mesure que les pays sortent de confinement,

les menaces pour les AP ne cessent d'augmenter : la dépression économique mondiale, les pertes d'emplois, la réaffectation des fonds budgétaires d'États aux priorités telles que la santé et les besoins d'assistance sociale, le changement des points de vue sur le déplacement international, mais, on l'espère aussi, une meilleure appréciation de la nature et l'importance de la conservation pour les AP. Les parcs et autres espaces naturels devront faire face à de nombreux défis lors de leur réouverture, bien que la reconnaissance de l'importance d'accès à la nature pour la santé physique et mentale des hommes augmente. À long terme, les États déploieront probablement d'énormes plans de relance économiques, avec pour risque la diminution des réglementations environnementales et moins de fonds alloués à la conservation. Si ces plans de relance ne sont pas correctement régulés, ils peuvent avoir un impact considérable, bien qu'involontaire, sur les habitats naturels et les aires protégées, sur les infrastructures à grande échelle, l'agriculture et l'exploitation des ressources conduisant à l'aggravation de la perte et la fragmentation d'habitats. La déforestation croissante au Brésil est déjà aux cœur des préoccupations. En effet au mois d'avril et comparé avec le même mois en 2019, l'exploitation forestière illégale et autres activités criminelles y ont déjà conduit à la perte de 60% du couvert forestier. Cela correspond à plus de 400 kilomètres carrés de forêt vierge détruite.

Face à ces défis, la Commission soutient un certain nombre d'activités liées à la pandémie :

1. Comprendre l'étendue du problème. Nous devons comprendre l'étendue des répercussions sur les aires protégées, ainsi que les conséquences des fermetures et de la réduction des ressources disponibles. Le vice-président de la CMAP pour l'Afrique de l'Est et du Sud, mène une enquête en ligne sur les aires protégées africaines et l'impact lié à la pandémie. D'autres régions de la CMAP envisagent la même approche.
2. Mesurer l'impact sur le tourisme des aires protégées. Le Groupe des spécialistes sur le tourisme et les aires protégées (TAPAS) de la CMAP participe à une étude pour l'Union européenne (UE) sur le Covid-19 et le tourisme dans les aires protégées. Elle vise à en évaluer les répercussions sur les aires protégées, les entreprises et les communautés locales.
3. Se concentrer sur les zones urbaines. World Urban

Parks anime une table ronde Covid-19 avec des experts internationaux, en partenariat avec la CMAP et d'autres groupes, afin de parler de la collaboration pendant et après cette crise mondiale, de l'importance des parcs urbains pour les habitants de ce monde qui change. Une série de webinaires était organisée pendant la semaine des parcs (23 au 30 avril).

4. MPA News (informations AMP) a animé une discussion à propos des impacts de Covid-19 sur les aires marines protégées dépendantes du tourisme pour se financer.
5. Rapprocher hommes et la nature. Compte tenu du confinement, #NatureforAll, une initiative de la Commission de l'éducation et de la communication de l'UICN (CEC) et d'autres partenaires, prépare un répertoire en ligne de ressources éducatives liées à l'environnement, qui pourraient aider à rapprocher les hommes de la nature, et ce malgré les circonstances. Ce nouvel espace en ligne est #NatureForAll Discovery Zone.
6. Rassembler de l'information grâce à la collaboration. La CMAP a créé un nouveau groupe de travail pour le Covid-19 et les aires protégées et conservées. La Commission travaille avec d'autres Commissions et le Secrétariat de l'UICN pour mesurer l'impact de la pandémie sur la conservation, et ce que l'UICN peut faire pour faire face au problème.
7. Travailler ensemble. Les membres de la Commission collaborent avec la High Ambition Coalition pour promouvoir la bonne gestion des aires protégées et augmenter leur nombre. Voir Webinaire 1 et Webinaire 2.

Perspectives d'avenir

1. Le groupe des spécialistes en Stratégie de conservation urbaine de la CMAP, prépare des directives pour la gestion des visiteurs pour accompagner l'ouverture des parcs et des lieux de randonnée. Des lignes directrices existent déjà : Aires protégées urbaines.
2. Contribuer au Cadre mondial pour la biodiversité. L'année 2020 était censée être l'année de la nature, avec de nouveaux objectifs mondiaux pour la biodiversité, y compris les aires protégées, à définir lors de la COP15 de la Convention sur la diversité biologique (CDB). Ce processus a pris du retard à cause de la pandémie,

mais la CMAP poursuit la réflexion à travers le groupe de travail Beyond the Aichi Targets (au-delà des objectifs d'Aichi), et d'autres membres de la CMAP.

3. Le groupe de spécialistes CMAP sur la Santé et le bien-être de l'UICN a déjà commencé à travailler avec le secteur de la santé pour mieux comprendre la contribution de la nature et des aires protégées sur la santé physique et mentale des hommes, et la valeur économique de cette contribution.
4. PARKS Journal – le journal scientifique de la Commission a préparé un essai avec de nombreux leaders du monde de la conservation, sur les impacts et les opportunités qui émergent de cette pandémie.
5. Rassembler et diffuser de l'information d'agences nationales d'AP pour de bonnes solutions conçues pour créer de l'emploi focalisé sur la conservation d'aires protégées. [...]
6. Le Congrès mondial de la conservation de l'UICN à Marseille (7 au 15 janvier 2021) – la CMAP est impliquée dans l'organisation de plusieurs événements au Forum et au Pavillon Protected Planet. En interne, nous avons lancé des discussions au sein de la Commission sur l'impact que la pandémie aura sur le programme à

Marseille [...]. La plateforme en ligne PANORAMA présente des études de cas mettant en avant des bonnes pratiques qui assurent que les AP fournissent des bénéfices pour bon nombre de questions sanitaires et de bien-être.

7. La pandémie a détourné l'attention d'autres crises mondiales tels que les changements climatiques et à la dégradation des terres et en faveur de la conservation et de la santé humaine. Il devient de plus en plus important pour les gouvernements de comprendre, et d'investir dans le rôle primordial d'aires protégées bien gérées et connectées, comme solutions naturelles face aux changements climatiques, la conservation de la biodiversité, la dégradation des terres et la santé humaine. Des groupes de spécialistes de la CMAP rassemblent de l'information et des bonnes pratiques sur l'importance des AP face aux défis environnementaux et leur rôle dans les Objectifs de développement durable • [Retrouvez ce rapport de la CMAP ici.](#)



Annonces

PANORAMA

SOLUTIONS FOR A HEALTHY PLANET

Développement du réseau d'Aires marines éducatives

Le projet de création d'Aires Marines Educatives (AME) répond aux enjeux de dégradation du milieu marin par la sensibilisation des plus jeunes dans le cadre scolaire. Le réseau des AME contribue à les rendre responsables et conscients de leur environnement local pour mieux s'engager à le défendre.

Le projet financé par le programme européen BEST 2.0 a visé à étendre le réseau AME d'origine marquisienne à la Polynésie française.

Les activités prévues dans le projet ont coïncidé avec cette volonté de création d'AME comme la réalisation d'un état écologique initial, des interventions en classe, la fourniture de matériel pédagogique, la communication sur les actions réalisées.

Le projet a permis de faire participer les élèves de 5 écoles de Polynésie française à la gestion d'une AME. Ils ont ainsi été impliqués dans des actions liées à l'étude de l'environnement marin.

Les capacités des élèves ont été développées grâce aux différentes activités pédagogiques, scientifiques et de gestion.



AME élèves à l'eau
© Laëtitia Bisarah

*Article complet [ici](#).
Plus d'info sur Panorama, [ici](#).*

Directeur senior @ Conservation International

Où ? Bostwana, Kenya, Liberia,
Madagascar ou Sout Africa

Date limite de candidatures :
10 juillet 2020

>> [Cliquez ici pour accéder à
l'offre <<](#)

CONTACTS - PAPACO

geoffroy.mauvais@iucn.org
beatrice.chataigner@iucn.org
marion.langrand@papaco.org
youssouph.diedhiou@iucn.org
madeleine.coetzer@iucn.org

// Programme Aires Protégées d'Afrique & Conservation - PAPACO
// Chargée de programme PAPACO - Liste Verte
// Chargée de programme PAPACO - MOOC
// Chargé de programme PAPACO Liste Verte et Patrimoine Mondial
// Chargée de programme PAPACO - Communication